



**Solidaires**

SECTEUR POSTE

Union  
syndicale

**Sud** 81-12-46-82

59 Rue Raymond Sommer, 81000 Albi

Tél: 05 63 38 43 81

sud81laposte@gmail.com

## **LA POSTE CONDAMNEE EN COUR D'APPEL DE TOULOUSE A PAYER 22851,27 € Une fois de plus, un facteur et camarade SUD rétabli dans ses droits !**

Suite à une décision du 24 mai 2017 du conseil des prud'hommes d'Albi,  
la Poste avait été condamné en première instance à:

- 1000€ de dommage et intérêt et irrégularité.
- 725.48€ d'heures supplémentaires hebdomadaire.
- 2840.29€ d'heures supplémentaires journalière.
- 1500€ d'article 700.

Le travail dissimulé et l'annulation de la sanction n'ayant été reconnu,  
nous avons décidé avec le camarade de faire appel de la décision, la cour  
d'appel de TOULOUSE dans l'arrêt du 24 mai 2019 confirme  
et condamne la Poste fermement à:



- 1000€ pour irrégularité de procédure.
- 5000€ en réparation du préjudice lié à la sanction.
- 3503.96€ au titre des heures supplémentaires.
- 350.39€ au titre des congés afférents.
- 10996.92€ au titre du travail dissimulé.
- 2000€ d'article 700.

Après 4 ans de combat et deux jugements, la Poste est donc condamnée  
pour réparation à payer **22851.27€**

**La Poste a des droits et des devoirs envers ses salariés  
SUD PTT se doit de les lui faire respecter**

**POUR ETRE CERTAIN(E) D'ETRE BIEN DEFENDU(E)  
ADHEREZ A SUD !!!**